



INITIATION AU SECOURISME

(POUR PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP)



ORGANISATION DE LA FORMATION

Prérequis

- Aucun

Durée

- 6 heures (2 x 3 heures)

Effectif

- 1 à 10 stagiaires maximum

Maintien des connaissances

- 3h30 annuelles conseillées

Intervenant(s)

- Formateur en gestes de premiers secours (spécialisé dans le handicap)

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs, démonstration par le formateur, étude de cas, mise en situation, formation avec des visuels et un vocabulaire adapté au public concerné.

Attribution finale

- Attestation individuelle de formation

Organisme de délivrance

- Alliance Formation

Type d'évaluation

- Sommative



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail articles R4141-3-1, R4224-15



OBJECTIFS

- Transmettre une alerte aux services adaptés.
- Assurer sa protection, celle des tiers et de la victime.
- Effectuer les gestes de premiers secours dans l'attente des secours organisés.



PUBLIC

- Travailleurs ou toute personne en situation de handicap (ex : ESAT - Etablissements et Services d'Aide par le Travail)



PROGRAMME DE FORMATION PARTIE THÉORIQUE

La protection

- Les numéros d'urgence
- Les messages d'alerte

L'alerte

- Repérer et supprimer le danger
- Les dégagements d'urgence

La victime s'étouffe

- L'étouffement total et partiel
- Les gestes associés pour les adultes et les enfants, les nourrissons

La victime saigne abondamment

- Définition, causes, signes, conduite à tenir...

La victime est inconsciente

- Définition, dangers et précautions...

La victime est en arrêt cardiaque

- Prise en charge d'une victime en arrêt cardiaque





La victime se plaint d'une brûlure

- Évaluation de la brûlures (graves ou simple) qu'elles soient thermiques, chimiques...

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

- La détermination de la gravité d'une plaie
- Conduite à tenir

La victime se plaint de malaise

- Les signes du malaise
- Conduite à tenir

La victime se plaint d'un traumatisme

- Conduite à tenir



PROGRAMME DE FORMATION PARTIE PRATIQUE



- Mise en en situation sur les éléments vus en théorie

Le contenu peut être modifié à la demande du client en fonction des risques spécifiques et des personnels au sein de l'établissement.



Déficience motrice (amputation)



Allergies



Maladies invalidantes



Maladies cardio-vasculaires



Déficience auditive



Déficience intellectuelle ou handicap mental



Déficience visuelle



Déficience psychique ou maladie mentale



Déficience motrice



...

60%
Pratique

40%
Théorie